



République du Cameroun
Paix – Travail – Patrie



**Programme des Nations Unies pour
le Développement**

Titre du Projet

**OMDs :
CAPACITÉS DÉVELOPPÉES ET RENFORCÉES (CADRE)**

Brève description Projet

Le présent projet concourt au développement et au renforcement des capacités nationales dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation des OMDs (Objectifs du Millénaire pour le Développement). Cet axe de coopération constitue une composante essentielle du Document du Programme Pays du PNUD (PP) pour la période 2008 – 2012, qui lui-même est une émanation du Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) pour la période 2008 – 2012. Ce projet contribue à la réalisation des effets à la fois du Programme Pays du PNUD et de l'UNDAF par la production des résultats suivants : (i) un système renforcé de collection et d'analyse d'information pour les indicateurs socio-économique (UNDAF – Croissance 3.0 et PP 2.1) ; (ii) les OMDs sont suivis aux niveaux national et provincial avec un projet pilote dans la province de l'Extrême Nord avec des rapports de progrès annuels (UNDAF – Croissance 3.0 et PP 2.1) ; (iii) une meilleure Coordination de l'aide y compris une base de donnée pour la gestion de l'aide extérieure (UNDAF – Gouvernance 1.2 et PP 2.1) ; et (iv) la capacité du PNUD renforcée pour appuyer un renforcement des capacités nationales, la mise en œuvre des OMDs et la mobilisation de ressources.

La modalité d'exécution retenue pour ce projet est la modalité NEX. Les partenaires techniques nationaux de mise en œuvre du projet sont l'INS (Institut National de Statistique) et le CTSE/DSRP (Comité Technique de Suivi/Evaluation du DSRP) qui verront leurs capacités techniques et institutionnelles développées et renforcées au terme de la mise en œuvre du présent Projet.

Janvier 2008

Page des signatures

Pays : Cameroun

Effet UNDAF	D'ici à 2012, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des politiques et des programmes macroéconomiques et sectoriels promouvant le développement et la réduction de la pauvreté à travers la création et le partage équitable de la richesse, seront améliorés au niveau national et local
Effet Programme Pays :	- Le niveau de réalisation des OMDs est en augmentation d'ici 2012
Indicateurs :	- Incidence de la pauvreté en milieu rural - Incidence de la pauvreté au niveau national - Un DSRP de 2 ^{ème} génération basé sur les OMDs produit, mis en œuvre et évalué - Informations actualisées sur l'APD disponibles
Résultats escomptés	- un système renforcé de collecte et d'analyse d'information pour les indicateurs socio-économique - les OMDs sont mieux suivis aux niveaux national et provincial avec un projet pilote dans la province de l'Extrême Nord avec des rapports de progrès annuels - une meilleure coordination de l'aide y compris une base de donnée pour la gestion de l'aide extérieure - la capacité renforcée du PNUD pour appuyer un renforcement des capacités nationales, la mise en œuvre des OMDs et la mobilisation de ressources.
Modalité d'exécution	NEX
Agent(s) d'exécution	Gouvernement (INS, CTSE-DSRP), PNUD
Agents de mise en œuvre	
Composante du Programme Pays	Lutte contre la pauvreté et réalisation des OMDs

Période d'exécution du projet: 2008 - 2010

Titre du projet: OMDs Capacités
Développées et Renforcées

Durée du Projet : 3 ans

ID du Projet:

Budget total: ----- 4 350 000 US\$

Ressources allouées:

- PNUD:---- 4 350 000 US\$ (TRAC 2)
- Gouvernement:-----
- Autres:
 - o Bailleurs:-----
- Contribution en nature: -----

Accord de projet paraphé par:

MINEPAT :

LE MINISTRE
LOUIS PAUL MOTAZE
8 MARS 2008
LE MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PNUD :

Sophie de Caen
(R R)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES
DEVELOPPEMENT
Y40UNDE
D. P. 836
MARS 2008

1. Analyse de la situation

Le Document de Stratégie de Réduction de Pauvreté (DSRP) approuvé en 2003 a fait très peu de référence aux OMDs bien que les priorités identifiées aient été en conformité avec les OMDs. Le DSRP de 2^{ème} génération (DSRP II) actuellement en cours de préparation mettra beaucoup l'accent sur la façon d'atteindre les OMDs à travers le DSRP. Le PNUD, en partenariat avec les autres bailleurs de fonds, soutient le Gouvernement dans ce processus à travers le développement de capacités dans le chiffrage des OMDs «MDG costing», la préparation du Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) 2008 qui évaluera les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des OMDs et d'autres actions en appui à la préparation du DSRP II. Cette assistance est d'autant plus opportune que le Cameroun piétine sur le chemin de la réalisation des OMDs. Pis encore, certains indicateurs de progrès des OMDs ont régressé. Il s'agit notamment du taux de la mortalité infantile qui est passé de 126 pour 1000 en 1990 à 144 pour 1 000 en 2004, et du taux de mortalité maternelle qui a été estimé à 996 pour 100 000 naissances vivantes en 2004 contre 430 pour 100 000 naissances vivantes en 1990. Estimée à 40,2% en 2001, l'incidence de la pauvreté sera actualisée en mars 2008 avec la publication des résultats de l'ECAM III dont les enquêtes pilotes et intérimaires ont bénéficié de l'appui financier du PNUD. Certes il n'est pas aisé d'anticiper sur le nouveau profil de la pauvreté, mais les indications économiques ne sont guère pour projeter une baisse substantielle du niveau de la pauvreté de 2001 et les inégalités tant verticales que horizontales restent persistantes. Toutefois, l'on peut relever une nette amélioration du niveau de l'éducation de base au niveau national bien que certaines provinces telles que l'Extrême Nord enregistrent des scores inférieurs à 50%. Un projet financé par le Gouvernement et plusieurs bailleurs de fonds (y compris le PNUD) a évalué les partenariats d'aide au développement avec de but d'établir un nouveau mécanisme de coordination pour la période après l'atteinte du point d'achèvement (avril 2006) entre le gouvernement, les partenaires au développement et la société civile. En réponse à cette évaluation, le Premier Ministre a mis sur pied un Comité Paritaire qui a présenté des recommandations pour un nouveau format de partenariat. Ce rapport est en attente d'une réunion élargie pour sa validation. Les recommandations qui sont harmonisées avec la Déclaration de Paris, proposent que la coordination soit étroitement liée au DSRP II.

Le manque de statistiques récentes et fiables aux niveaux national et local reste critique. Quoiqu'il est vrai que les membres du Gouvernement à Yaoundé ont une connaissance des OMDs, ceci n'est pas toujours le cas au niveau local, et par conséquent une plus grande sensibilisation des communautés locales serait bénéfique. En réponse aux déficiences du DSRP 2003 en cours de mise en œuvre, le DSRP de deuxième génération (DSRP II) entend assurer une plus grande appropriation des acteurs nationaux, et garantir un lien avec le budget de l'Etat. Il prévoit en outre un mécanisme de suivi/évaluation axé sur les résultats et, vise une meilleure coordination tripartite (PNUD, Gouvernement et Société Civile).

Le PNUD est considéré comme un conseiller privilégié du Gouvernement sur les questions liées aux OMDs, la réduction de la pauvreté, etc. Mais, suite à des changements intervenus dans son Bureau local, ce dernier a perdu des ressources humaines nécessaires pour assurer cette tâche cruciale. Né du remaniement ministériel de Septembre 2007, le MINEPAT est un nouveau ministère qui a repris les domaines de compétences de l'ancien MINPLAPDAT et la section économique de l'ancien MINEFI. C'est dire combien l'assistance du PNUD sera précieuse pour ce nouveau département ministériel ayant à sa tête un nouveau membre du Gouvernement. Cette assistance sera matérialisée entre autres à travers le présent projet qui

est une émanation du Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) et du Document du Programme pays du PNUD pour la période 2008 – 2012.

2. Stratégies

Durant le précédent cycle de coopération, il n'a pas été aisé de suivre ni l'impact des activités menées dans le cadre la mise en œuvre du DSRP I sur la pauvreté, ni sur les progrès du pays vers l'atteinte des OMDs. Cette double faiblesse tient à l'absence d'informations à jour sur l'impact des principales réalisations en terme de changements intervenus sur les indicateurs de suivi des principales cibles nationales et mondiales des OMDs. Le manque d'informations proprement dit résulte de l'insuffisance des capacités techniques et financières à collecter les informations et à produire à fréquence régulières les informations sur l'évolution des indicateurs de base des OMDs tant au niveau national que régional. Pour cela, le pays ne peut identifier les points faibles pour apporter les correctifs nécessaires aux politiques et stratégies visant l'atteinte des OMDs dans différents secteurs. Aussi, le suivi dépend-t-il des enquêtes périodiques qui pour la plupart donnent des indicateurs après cinq ans sans.

Le présent projet intervient alors fort à propos. En effet, il permettra d'accroître l'efficacité et l'efficience des politiques et stratégies destinées à la réalisation des OMDs au Cameroun. Pour ce faire, l'intervention doit être liée à un processus qui est approprié par le Gouvernement, et le DSRP II cadre bien avec cet impératif. Ainsi, le projet CADRE est basé sur le développement des capacités du Gouvernement et l'appui à la formulation, la mise en œuvre et le suivi/évaluation du DSRP II. Par conséquent, le programme doit adresser la question de la production et de la diffusion de l'information de base pour évaluer le progrès et l'impact liés à la mise en œuvre du DSRP II d'une part, et l'atteinte des OMDs par le Cameroun d'autre part. Par le passé, ces volets du suivi/évaluation n'ont pu être menées du fait du manque de fonds et des capacités techniques préparer les rapports annuels des progrès de réalisation des OMDs.

Les activités menées dans le cadre du présent projet (appui financier et renforcement des capacités techniques) permettront au Gouvernement de disposer à fréquences régulières les informations sur l'état des progrès vers la réalisation des OMDs tant au niveau national que régional. Grâce aux résultats du projet, le Cameroun disposera d'une information complète sur les progrès et les correctifs à apporter aux politiques et stratégies sauvegardant ainsi les chances de réaliser les OMDs à l'horizon 2015. De même, au moyen du renforcement des capacités techniques et institutionnelles de l'Institut National de la Statistique, les acquis du projet permettront au Cameroun d'améliorer la qualité des statistiques produites et donc la pertinence des politiques, stratégies, programmes et projets de développement tant au niveau central que régional. Cette initiative sera également d'un apport capital dans la mise en route du processus de décentralisation.

Au plan opérationnel, le Projet va s'appuyer sur les acquis du projet conjoint PNUD/SNV/DPDH-MINEPAT en cours de mise en œuvre dans deux Communes de la Province de l'Extrême Nord Kousseri et Tokombéré en l'occurrence. Ce projet conjoint porte sur la localisation des OMDs. Grâce à la mise en œuvre du Projet, les Communes bénéficiaires disposeront des plans de développement basés sur les OMDs et un dispositif de suivi/évaluation des indicateurs de la pauvreté en général et des OMDs en particulier. Ce dispositif de suivi/évaluation sera animé par des acteurs locaux formés à la collecte des informations et à l'alimentation des bases de données communales sur le suivi de la pauvreté et des OMDs.

3. Résultats prévus

La mise en œuvre du présent projet vise essentiellement la réalisation de quatre principaux résultats que sont :

- un système renforcé de collecte et d'analyse d'information pour les indicateurs socio-économique
- les OMDs sont mieux suivis aux niveaux national et provincial avec un projet pilote dans la province de l'Extrême Nord avec des rapports de progrès annuels les provinces sont aptes à planifier le développement grâce au système de suivi des OMDs
- une meilleure coordination de l'aide y compris une base de données pour la gestion de l'aide extérieure
- la capacité du PNUD renforcée pour appuyer un renforcement des capacités nationales, la mise en œuvre des OMDs et la mobilisation des ressources

Pour parvenir à ces résultats, les activités du Projet vont s'articuler autour de deux composantes ainsi qu'il suit :

- **Composante 1** : Développement des capacités dans la collecte et l'analyse des données socioéconomiques

Dans le cadre de cette composante, il s'agira de former les ressources humaines à divers niveaux pour la collecte et l'analyse des données socioéconomiques nécessaires au suivi de l'évolution des indicateurs de pauvreté tant au niveau local que national. L'Institut National de la Statistique sera principal partenaire pour la mise en œuvre de cette composante. Ses représentations provinciales serviront à opérationnaliser la formation des volontaires pour la collecte des données au niveau communautaire.

- **Composante 2** : Renforcement des capacités nationales dans la mise en œuvre des OMDs, la mobilisation des ressources et le développement des partenariats.

Concernant la deuxième composante, il s'agira dans un premier temps de renforcer les capacités internes du PNUD en ressources humaines compétentes dans l'appui conseil pour la réalisation des OMDs et du développement des partenariats pour la mobilisation des ressources internes et externes en faveur de la réalisation des investissements nécessaires dans les domaines prioritaires des OMDs. Ensuite, il sera question d'appuyer le Secrétariat Technique du Comité Technique de Suivi/Evaluation du DSRP II (CTSE). Ce renforcement des capacités permettra au CTSE/DSRP II de mieux suivre les résultats des activités et évaluer l'impact réel de la mise en œuvre du DSRP II sur les conditions de vie des populations en général et les indicateurs des OMDs en particulier.

Le principal partenaire de la mise en œuvre de cette composante sera le Secrétariat Technique du Comité de Suivi/Evaluation du DSRP II du MINEPAT. A brève échéance, l'intervention du Programme permettra à cette instance stratégique du dispositif de mise en œuvre du DSRP II dispose des ressources humaines compétentes et outillées pour mener à bien les missions de suivi/évaluation du DSRP II.

4. Cadre des Résultats et des Ressources

Effet UNDAF: D'ici à 2012, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des politiques et des programmes macroéconomiques et sectoriels promouvant le développement et la réduction de la pauvreté à travers la création et le partage équitable de la richesse, seront améliorés au niveau national et local		Effet Programme Pays : Le niveau de réalisation des OMDs est en augmentation d'ici 2012				
Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Budget en milliers de US \$			Responsables
			2008	2009	2010	
1. Un système renforcé de collecte et d'analyse d'information pour les indicateurs socio-économique désagrégés	1.1 l'évaluation des capacités techniques et institutionnelles de l'appareil statistiques est faite	Elaboration des TDRs Développement des outils d'évaluation Collecte et analyse des données Formulation du plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles	PM \$ 10 \$ 20 \$ 10			PNUD/INS PNUD/INS PNUD/INS INS/Consultant International
	1.2 le cadre de renforcement des capacités au niveau central et décentralisé développé et approuvé	Mise en œuvre du plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles Définition du dispositif et du cadre institutionnel du processus de renforcement des capacités Exploitation et délimitation des domaines prioritaires de renforcement des capacités	\$ 30 \$ 5	\$ 40	\$ 20	PNUD/INS PNUD/INS
			\$ 5			PNUD/INS

Indicateurs Effet Programme pays:

- Incidence de la pauvreté en milieu rural
- Incidence de la pauvreté au niveau national
- Un DSRP de 2^{ème} génération basé sur les OMDs produit, mis en œuvre et évalué
- Informations actualisées sur l'APD disponibles

Objectifs du MYFF: Réduction de la Pauvreté Humaine et Réalisation des OMDs

		Développement des modules et des contenus du renforcement des capacités	\$ 10				PNUD/INS
		Validation du cadre par l'ensemble des parties prenantes	\$ 1				PNUD/INS
		Opérationnalisation du cadre de renforcement des capacités	\$ 59	\$ 90	\$ 90		PNUD/INS
	1.3 la formation pour le suivi des OMDs est menée	Identification et mobilisation des formateurs	\$ 20				PNUD/INS
		Identification des bénéficiaires	\$ 5				INS/MINEPAT
		Tenue de la formation sur l'utilisation des outils de suivi des OMDs	\$ 75	\$ 100	\$ 120		PNUD/INS
	1.4 les rapports annuels de progrès des OMDs sont élaborés et diffusés	Formation à la méthodologie d'élaboration des rapports de progrès des OMDs	\$ 40	\$ 20	\$ 20		PNUD/INS
		Collecte des données et production des drafts des rapports provinciaux et du rapport national	\$ 80	\$ 120	\$ 120		INS/MINEPAT
		Finalisation, publication et diffusion des rapports	\$ 30	\$ 50	\$ 50		PNUD/INS
Sous total composante 1			\$ 400	\$ 400	\$ 400		
2. Les OMDs sont mieux suivis aux niveaux national et provincial avec un projet pilote dans la province de l'Extrême Nord avec des rapports de progrès annuels	2.1 Nombre de volontaires nationaux (hommes/femmes) ayant reçu une formation en matière de collecte des données	Identification des volontaires	\$ 10	\$ 10			PNUD/INS
		Développement de la méthodologie et des outils de collecte des données	\$ 20				INS
		Formation des volontaires	\$ 90	\$ 20			PNUD/INS
	2.2 les analyses statistiques sont effectuées	Collecte des données par les volontaires	\$ 20	\$ 200	\$ 200		INS

	Mise en place d'une Task force pour conduire les travaux d'analyse	\$ 15	\$ 35	\$ 35	INS
	Valider, publier et diffuser les informations statistiques	\$ 15	\$ 20	\$ 20	PNUD/INS
2.3 les résultats sont partagés au niveau local pour une évaluation participative des besoins pour l'atteinte des OMDs	Tenue des sessions des instances de planification au niveau local				PNUD/MINEPAT
	Révision des plans de développement pour intégrer les résultats de l'analyse				PNUD/MINEPAT
	Suivre la mise en œuvre des mesures correctives pour l'atteinte des OMDs				PNUD/MINEPAT/INS
2.4 la cartographie des priorités est faite au niveau national	Mobilisation des compétences nécessaires	\$ 40	\$ 40	\$ 40	INS
	Formation à l'élaboration des cartes thématiques numérisées	\$ 60	\$ 50	\$ 50	INS/Consultant international
	Acquisition des équipements nécessaires		\$ 160	\$ 45	PNUD/INS
2.5 les résultats sont diffusés et accessibles dans le réseau Internet	Elaboration de la carte numérique des progrès du Cameroun vers la réalisation des OMDs	\$ 30	\$ 50	\$ 60	INS/Consultants
	Elaboration de la carte des allocations budgétaires dans les domaines prioritaires des OMDs	\$ 30	\$ 50	\$ 50	INS/Consultants
	Numérisation de toutes les informations	\$ 15	\$ 20	\$ 35	PNUD/INS
	Mise en ligne des résultats	\$ 5	\$ 5	\$ 5	INS
Sous total composante 2		350	650	450	
3. Une meilleure	3.1 les capacités de	PM			PNUD/CTSE-DSRP II

coordination de l'aide, y compris une base de donnée pour la gestion de l'aide extérieure	coordination de la mise en œuvre du DSRP II sont évaluées	Définition du dispositif de coordination de la mise en œuvre du DSRP II	\$ 5			CTSE-DSRP II/Consultant International	
		Evaluation des capacités techniques et opérationnelles du Secrétariat technique	\$ 10		\$ 10	CTSE-DSRP II/Consultant International	
		Identification des besoins de renforcement des compétences	\$ 5			CTSE-DSRP II/Consultant International	
		Formulation du plan de renforcement des capacités de coordination de la mise en œuvre du DSRP II	\$ 5			CTSE-DSRP II/Consultant International	
		Mise en œuvre du plan de renforcement des capacités	\$ 120	\$ 180	\$ 180	PNUD/CTSE-DSRP II	
		3.2 le Secrétariat technique du DSRP II est mis en place et dispose des cadres formés les différentes composante du Suivi/évaluation	Elaboration du dispositif et des domaines de suivi/évaluation du DSRP II	\$ 5			CTSE-DSRP II/Consultant International
			Evaluation des capacités du personnel du Secrétariat Technique en rapport à la mise en œuvre du mécanisme de suivi/évaluation arrêté	\$ 5			CTSE-DSRP II/Consultant International
			Elaboration du plan de renforcement des capacités du personnel du Secrétariat technique	\$ 5			PNUD/CTSE-DSRP II/Consultant international
			Mise en œuvre du plan de renforcement des capacités du personnel du Secrétariat technique	\$ 60	\$ 110	\$ 150	PNUD/CTSE-DSRP II/Consultant International
		3.3 l'évaluation à mi-parcours du DSRP II est réalisée	Développement de la méthodologie et des outils d'évaluation à mi-parcours	\$ 2			PNUD/CTSE-DSRP II
Formation à l'utilisation des	\$ 3				PNUD/CTSE-DSRP II		

		des partenaires et des ressources						
	4.2 le Secrétariat technique du DSRP II renforce ses capacités en mobilisation des ressources et au développement des partenariats	<p>Evaluation des capacités du Secrétariat Technique en mobilisation des fonds</p> <p>Formation des membres du Secrétariat Technique en développement des partenariats et en mobilisation des ressources</p> <p>Elaboration des stratégies de mobilisation des ressources internes et externes en faveur des domaines des OMDs</p>	\$ 10				PNUD/CTSE-DSRP	
			\$ 15				PNUD/CTSE-DSRP	
			\$ 5				PNUD/CTSE-DSRP	
			250	200	200			
Sous total composante 4								
Coût total de la mise en œuvre du programme CADRE			4 350 000 US \$					

5. Stratégies de Gestion

Pour garantir l'atteinte des objectifs du Projet me, le PNUD et le MINEPAT devront mettre en place un dispositif qui garantisse une collaboration productive et une fluidité dans la circulation des informations stratégiques du Projet. Ainsi, les deux parties se chargeront de la facilitation et de la célérité des procédures administratives, techniques et financières accompagnant la mise en œuvre du Programme.

Le Projet sera exécutée sous la modalité NEX. Toutefois, la gestion administrative et financière sera assurée par le PNUD.

La supervision de la mise en œuvre du Projet est effectuée par un Comité de Pilotage qui est composé des représentantes des structures suivantes :

- la Direction de la Coopération Technique Internationale (DCTI) du Ministère de l'Economie, de la Planification et l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)
- l'Institut National de la Statistique (INS)
- le Comité Technique des Suivi/Evaluation du DSRP (CTSE/DSRP)
- la Direction de l'Economie du Ministère des Finances (MINFI)
- un Conseiller Economique du Premier Ministère
- le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Ce Comité définira les grandes orientations du Projet, approuvera ses plans d'actions, et évaluera sa performance. Ce Comité se réunira une fois par an. Le PNUD et la DCTI/MINEPAT co-présideront ce Comité et en assureront le secrétariat de ces réunions

L'action de ce Comité sera facilitée par les rapports du Comité de Gestion qui sera composée du Responsable en charge du Projet au PNUD, d'un représentant de l'INS, et d'un représentant du CTSE/DSRP. Le secrétariat des réunions de ce Comité sera assuré de manière tournante par les membres de ce Comité. Les réunions de ce Comité se tiendront une fois par semestre.

6. Plan de Suivi et d'Evaluation

Le volet suivi/évaluation du présent Projet vise à s'assurer non seulement du respect des modalités d'exécution définies, mais aussi de l'atteinte des résultats et des impacts attendus. Pour ce faire, la production des informations sur la mise en œuvre activités du Projet revêt un caractère hautement stratégique. Le suivi/évaluation portera sur les axes que sont :

- 1^{ier} axe : Respect procédures de mise en oeuvre.

Le renforcement des capacités des acteurs à la base et des structures gouvernementales constitue le creuset des activités du Projet. Aussi, est-il indispensable de veiller à ce que seules les personnes techniquement aptes soient sollicitées pour l'exécution des activités de renforcement des capacités. C'est également dans ce volet qu'on devrait prendre les premières précautions touchant à la pérennisation des acquis du programme. Pour cela, les bénéficiaires des formations prévues doivent être choisis parmi les personnes les plus susceptibles d'user des compétences acquises le plus longtemps possible au service des intérêts du Projet à court, moyen et long terme. Ici, les responsables de la mise doivent mettre sur pied des techniques de collecte des informations pour servir à cette fin ;

- **2^{ème} axe** : suivi de l'atteinte des produits du Projet.

Le but ultime du Projet est d'apporter au Cameroun un appui technique et financier en vue d'atteindre les OMDS. Par le passé, le suivi des progrès a été fortement perturbé par l'absence de statistiques désagrégées tant sur les actions mise en œuvre par les Pouvoir que l'impact des apports extérieurs sur les indicateurs des OMDS au niveau national et régional. L'initiative vise en priorité la production régulière d'une information statistique de qualité sur toute l'étendue du territoire national tant par les structures gouvernementales que par les structures décentralisées. La production de l'information à elle seule ne suffira pas. Bien plus, il s'agira de voir que cette information sert réellement à la prise des mesures concrètes propres à garantir la réalisation des OMDS à diverses échelles. Un dispositif approprié sera de ce fait mis en place pour veiller à l'exploitation des informations ainsi produites dans les activités de planification tant à la base qu'au niveau central ;

- **3^{ème} axe** : suivi de l'atteinte des impacts.

En vue de mesurer l'impact du Projet sur la mise en œuvre du DSRP II et de l'évolution des conditions de vie des populations en général et sur l'incidence de la pauvreté en particulier, les instances de mise en œuvre du Projet vont développer et exécuter un plan de communication. Ce dernier produira et diffusera les informations sur les avancées enregistrées dans les principaux couverts par les activités du Projet et à tous les niveaux. Cette information sera accessible à toutes les personnes physiques ou morales qui en exprimeront le besoin.

Dans une dimension plus générale, les informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme seront en priorité mises à la disposition des instances du dispositif institutionnel responsables à divers titres du Projet. Ces informations permettront selon le cas, de prendre rapidement les décisions qu'imposent les développements. Le suivi périodiques permettra également des prendre des décisions sur la gestion et l'allocation des ressources du Projet.

Par ailleurs, le suivi/évaluation permettra également de suivre le niveau de mobilisation des ressources financières mobilisées pour la mise en œuvre du Programme. Le suivi budgétaire sera une première solution à apporter au problème d'insuffisance qualitative et quantitative des ressources du Projet. Le PNUD dressera aux instance compétentes des rapports d'exécution financières faisant clairement mention du niveau de consommation en rapport aux prévisions, des problèmes rencontrés ainsi que des propositions de solutions pour y remédier. Ce dernier rapport sera produit seul tous les mois, et tous les trois mois avec le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre.

7. Budget

Le financement des activités du Projet sera assuré par les ressources du PNUD TRAC 2 à hauteur de 4,350 millions de dollars US sur trois ans (2008 – 2010). Ces ressources couvriront les coûts de mobilisation de l'expertise technique requise, les coûts des acquisitions des biens et services nécessaires à la bonne marche du Projet et à la réalisation de toutes les activités telles que présentées ci-dessus. La gestion de ces ressources se fera suivant les procédures en vigueur au PNUD.

8. Cadre légal de mise en œuvre du Projet

Le présent projet constitue l'outil visé dans la section 1 paragraphe 2 de l'Accord Standard d'Assistance entre le Gouvernement de la République du Cameroun et la Programme des Nations Unies pour le Développement signé le 25 Octobre 1991.

Tout changement pouvant intervenir en cours de mise en œuvre fera au préalable l'objet d'une approbation par le Représentant résident du PNUD au Cameroun et tous les co-signataires du présent Accord.